

Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans le Groupe BPCE
Section syndicale Caisse d'Epargne Ile-de-France
24 bd de l'Hôpital 75005 Paris
01 70 23 53 40 ou 01 44 76 09 77
Fax : 01 40 26 49 13
Site : www.sudbpce.com
Email : sudceidf@orange.fr



SUD BPCE



Infos CE Avril 2014

- Médecine du travail
- Natixis Financement
- Natixis : fermeture agences bancaires
- Journée de la femme : visuel Kenzo
- FCP
- Bilan Part Variable
- Locaux du Comité d'entreprise et des organisations syndicales

Médecine du travail

Si la situation du service de médecine interne cessait de devenir plus alarmante chaque jour, on pourrait en rire tant le recrutement - un acte de gestion important auquel les équipes aguerries de la DRH sont confrontées régulièrement – vire à la farce voire au rocambolesque.

Après avoir cherché en vain un médecin du travail en CDD fin 2013, la CEIDF recherche désespérément un praticien qui accepterait un CDI. Deux ont été reçus et n'ont pas donné suite aux propositions d'embauche pour cause de temps de trajet trop long et surtout de nombre de « clients à suivre » trop importants. Il est vrai que 2 500 salariés à suivre, en plus des visites d'embauche, de reprise auxquels s'ajoutent les suivis médicaux particuliers : ça peut faire peur. Cela peut d'autant plus impressionner que la médecine du travail ne connaît pas la crise. Comprenez : la demande est supérieure à l'offre. Au demandeur de faire des propositions acceptables : rémunération, conditions d'exercice de l'emploi, etc.
Le CE a eu à se prononcer sur les rapports des médecins du travail pour l'année 2013 (avant le départ du Dr Bonnefoit) « l'effectif réel attribué est supérieur d'1/3 au théorique, établi sur une base de 3 médecins au 1er janvier 2013 », qu'elles « ne peuvent notamment faire face aux visites d'embauche des assistants temporaires ».
On découvre aussi une nette augmentation des incivilités et la difficulté du personnel médical d'entendre, même par téléphone, l'ensemble des salariés qui en sont victimes.
Le manque de personnel et l'absence de procédure nuit à cette aide dont ont besoin ces salariés.
Nous ne sommes plus dans du préventif ou pire du curatif mais bien dans du palliatif.
Pour ***Sud***, la meilleure solution serait d'embaucher 2 médecins en plus du Dr Chevillard. Cela aurait le mérite de permettre une meilleur fonctionnement du service, de rattraper le retard accumulé faute d'effectif et de prévenir d'éventuels aléas futurs.

Natixis Financement

Sud a souhaité aborder le partenariat de la CEIDF avec Natixis Financement (NAFI) sur 2 domaines : les prêts personnels et les crédits renouvelables. Un partenariat très intéressant pour… Natixis Financement.

➔ Les prêts consommation :
Ils sont instruits sur Néo et Izivente. Tous les prêts conso sont portés au bilan de la CEIDF.
Les frais de gestion sont supportés à 82.5% par la CEIDF et 17.5% par NAFI.
En 2013, nous avons financé 704 M€ pour un encours de 1.4 md€. Nous avons perçu 78 M€ d'intérêts, supportés un coût du risque de 19.6 M€ et assumés des frais de gestion à hauteur de 5.2 M€.
➔ Les crédits renouvelables :
47.554 cartes ont été vendues pour un encours de 162 M€ (+2% par rapport à 2012) et nous avons perçu 7.3 M€ de commissions.
Nous ne saurons pas qui porte le coût du risque et dans quelles proportions ces crédits renouvelables sont portés à notre bilan. Le bilan des prêts personnels illustre à quel point le rapport de force est déséquilibré en notre défaveur. Natixis ne fait que mettre à disposition son logiciel et en contrepartie nos intérêts sont lourdement impactés par le coût du risque et les frais de gestion. Dans de nombreux secteurs, la CEIDF fait les choux gras de Natixis. Jusqu'à quand ?

Natixis : fermeture des agences bancaires

Le 19 février, Natixis annonçait pour 2013 un bénéfice net de 954 millions d'euros, en hausse de 6%, en incluant l'opération de cession des certificats coopératifs d'investissement (CCI) détenus dans les Caisses d'Epargne et les Banques Populaires. Cela n'empêche pas cette filiale de poursuivre le plan social amorcé en octobre dernier. Natixis annonce pour mars 2015 la fermeture de son agence centrale dédiée aux particuliers. Cette structure rassemble aujourd'hui quelques 16.000 clients, 6 agences à Paris et 68 salariés, dont certains pourraient bénéficier d'une mobilité au sein des réseaux du groupe BPCE en Ile-de-France. Quant aux clients, ils devraient pouvoir choisir de transférer leurs comptes vers les Banques Populaires Rives de Paris, la Bred ou la CEIDF.

Le DRHS confirme que des discussions sont en cours. 136 salariés sont concernés par des suppressions de postes. Seuls 19 commerciaux pourront postuler sur une des 3 enseignes. S'ils décident de candidater à la CEIDF et qu'ils sont retenus, ils bénéficieront d'un plan de formation. S'ils ne veulent pas postuler, ils seront reclassés à Natixis.
En ce qui concerne les clients, la décision a été prise d'assurer une permanence à tour de rôle entre la CEIDF, les BP Rives de Paris et la Bred sur 3 anciens sites de Natixis pour récupérer les clients.

❍ Journée de la femme : visuel Kenzo

Ce qu'il ne faut absolument pas faire, mode d'emploi. Comme chaque année, la CEIDF propose aux femmes un visuel spécifique gratuit lors d'une souscription de CBI ou CBP le 8 mars. Cette année, les salariés d'agence ont été invités à faire du phoning pour informer leur clientèle féminine de l'opération commerciale. Or, pour les cartes visa classique, dès 9 h du matin, la souscription n'était plus possible le stock étant épuisé. Il en a été de même dès 10 h pour les cartes visa 1er. Les collègues ont dû rappeler leurs clientes pour les informer que la souscription n'était plus possible. Par ailleurs, le fait de tenter de souscrire une carte Kenzo a eu pour conséquence de rendre inactive la carte en possession de la cliente. Il a fallu recommander une nouvelle carte.
La CEIDF a un compte Facebook sur lequel elle a fait de la publicité pour la carte Kenzo en mars. Là encore, les clientes se sont heurtées à l'épuisement prévisible du stock de 1 300 cartes.
Quel est l'intérêt d'une telle opération ? Mécontentement des clientes démarchées par téléphone ou se rendant en agence, commentaires acerbes sur Facebook faisant état de publicité mensongère…
Le DRHS reconnaît que le double objectif de l'opération n'a pas été atteint. Il s'agissait de créer un événement autour d'un visuel sympathique et de créer des opportunités d'équipements complémentaires, de montée en gamme de la carte.
Il avoue qu'il y a eu mécontentement par insuffisance de stocks, lesquels sont gérés au niveau national et nous assure que si une telle opération devait être reconduite en 2015, la direction serait très attentive à ne pas mécontenter les clients. N'est-ce pas le propre d'une opération commerciale ?

❍ FCP

Pour la commercialisation des deux derniers FCP EAE 100 et EAE 90, les commerciaux ont eu droit à tout et surtout à du grand n'importe quoi : mail du 3 mars de L.Collet qui affiche toutes les agences à zéro, chantage de certains DG qui menacent d'une réfaction sur la part variable 2013 si l'agence ne place pas le contingent alloué 2014, etc. Bref, une pression sans précédent.
Il faut dire, que vu les performances du FCP Al Dente qui arrivait à échéance (0.25% en rendement actuariel) et devait être recyclé, l'exercice était particulièrement périlleux.
Suite à l'intervention des élus Sud, le DRHS nous abreuve du sempiternel discours : on a besoin de suivre et d'animer les résultats. Cela passe par des communications à la ligne managériale. L'objectif est d'identifier les agences en difficulté pour les « aider ».
Il fallait oser ! Lequel d'entre nous a eu le sentiment d'être aidé en recevant des mails comminatoires ou en subissant des menaces ? Le DRHS admet quand même que le chantage, les pressions sont à bannir. Les élus Sud, compte tenu des grandes difficultés qu'ont connu les salariés pour placer ce contingent, lui ont demandé de faire comme ses prédécesseurs depuis la crise financière : passer son tour. Il y a d'autres produits qui permettent de recycler des tombées d'échéances .

❍ Bilan Part Variable 2013

Pour mémoire, voici la part variable 2013 du directoire qui, rappelons-le n'a pas atteint ses objectifs :
Le Président devrait empocher 316 000 €* les « simples » membres toucheront, eux, près de 115 000 €*.
➔ 316 000 €, c'est 10 ans de salaire d'un TM5 payé à la RAM,
➔ 115 000 €, c'est près de 5 années de salaire d'un conseiller commercial payé à la RAM de T3.

Et voici les montants moyens par classification :

T3 :	1 524 €	CM7 :	5 042 €
TM4 :	2 000 €	CM8 :	6 256 €
TM5 :	2 325 €	CM9 :	10 900 €
CM6 :	3 338 €	CM10 et HC : hors dispositif.	

Vive la transparence ! Manifestement les montants seraient exorbitants et pourraient choquer les salariés habitués aux vaches maigres.

❍ Locaux CE et organisations syndicales

A l'affût du moindre gisement d'économie, le DRHS dénonce l'accord sur les locaux du Comité d'Entreprise et des organisations syndicales. Sous couvert de "difficultés d'applications insurmontables", notamment en cas de variations importantes des scores électoraux. Il souhaite un nouvel accord.

Deux poids, deux mesures

Les membres du directoire qui occupent actuellement le 3ème étage de l'Immeuble Athos décident d'être au plus près des salariés de leur direction respective. Ainsi, les travaux nécessaires à l'aménagement de leurs bureaux privatifs ainsi que les mobilités engendrées au sein des différentes directions ne comptent plus dans ce cas précis. Et on ne regardera pas à la dépense.

De l'autre côté, les organisations syndicales et les instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT). Sans négociation préalable, le DRHS dénonce un accord au prétexte que bouger des cloisons amovibles s'avère compliqué alors même que son prédécesseur nous avait vanté la facilité d'exécution.

En fait, le DRHS pourrait chercher à faire des économies sur les baux des locaux syndicaux et du CE. Les élus ***Sud*** ont voté contre cette dénonciation.

* en année pleine.

N° 16 / 2014

Le 09 mai 2014 / Les élus Sud au Comité d'entreprise

François Baron - Jean-Philippe Bastias - Jérôme Bonnard - Christine Deldicque - Martine Desaules - Catherine Jousset - Bettina Larry - Manuelle Marchand - Françoise Quelen - Philippe Salvador - Jean-Marie Zemliakoff